



Projet
Pédagogique
ALAE Victor Duruy
Année 2022-2023

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	2
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	2
Champs d'action du projet.....	2
Caractéristiques	3
La structure et son environnement.....	3
Les dispositifs	7
LE PUBLIC VISE.....	7
Caractéristiques par tranche d'âge	8
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	9
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	10
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	10
Les objectifs du PEL - PEdT	11
Les objectifs du Plan Mercredi	12
Les objectifs généraux.....	12
LES METHODES PEDAGOGIQUES	24
LES MOYENS.....	25
Les outils d'évaluation.....	35
La Charte de qualité	35
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	37
Les moyens.....	37
Nos engagements.....	37
La Fédération Léo Lagrange Fédération	38
La Délégation Nationale Enfance	39

Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.



La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, parc de loisirs (Bas Vernet et Torcatis)

Association du Bas Vernet, club de foot du Bas-Vert

Le quartier du Bas Vernet propose des jardins familiaux aux habitants de celui-ci.

Des structures d'accueils sont proposées aux familles tel que la halte-garderie, le LAEP, les accueils de loisirs primaire et maternel dont l'organisateur est Léo Lagrange, ainsi que la maison pour tous dont l'organisateur est la Mairie de Perpignan.

Nous avons à proximité le théâtre de l'Archipel ainsi que plusieurs lieux culturels dans le centre de la Ville de Perpignan.

La structure et son environnement

-L'accueil en élémentaire :

L'accueil de Loisirs Associé à l'École (ALAE) élémentaire Victor Duruy se situe rue du carol dans l'école où nous partageons l'ensemble des équipements.

Les groupes scolaires :

Groupe scolaire Victor Duruy maternel et primaire REP +

L'école primaire accueille 239 avec une capacité de 244 élèves. Il y a 4 CP, 3 CE1 et 6 cycles 3 (CE 2, CM1 et CM2) sur 13 classes.

L'école accueille depuis 2017 les EANA (**Elèves Allophones nouvellement Arrivés**) depuis le début de l'année 2022-2023 il y a 6 élèves EANA effectif en baisse en comparaison des



quatre dernières années. Ils sont accueillis sur des heures spécifiques par un enseignant (UPE2A) via le dispositif « Réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficultés »
Depuis le début de la rentrée nous avons 5 enfants EANA inscrits à l'ALAE.
Léo Lagrange Méditerrané organise l'accueil périscolaire de l'école élémentaire.

L'école maternelle accueille 144 enfants dont 4 classes de grande section composées de 14 élèves par classe et 3 classes de tout petits, petits, moyens composées de 28 élèves par classe.

Le plan mercredi se fait avec le public maternel « voir projet de l'ALSH »

Géographiquement l'école est située au centre du quartier, les enfants fréquentant cette école résident en majorité dans les immeubles HLM (habitation à loyer modéré), autour de l'établissement scolaire.



L'école :

- Contexte

L'école est située dans le quartier du Bas-Vernet dans le groupe scolaire Victor Duruy rue du Carol.

Elle fait partie du réseau REP+ Pagnol.

Elle accueille en très grande majorité des élèves habitants dans des logements sociaux du quartier (Roudayre, Clodion et Torcatis).

Le Bas -Vernet fait partie des 10 quartiers prioritaires les plus pauvres de France. 2854 habitants avec un taux de pauvreté de 71,3%.



- Les acteurs

1 directrice, 1 service civique à mi-temps, 15 enseignants, 1 psychologue scolaire, 1 RAZED, UPEAA, 5 AESH

- L'organisation

Il y a 13 classes, 4 classes de CP, 3 classes de CE1, 6 classes de cycle 3 CE2, CM1, CM2.

- Le Projet d'Ecole : objectifs et projets.

Evolution des pratiques pédagogiques pour la réussite de tous les élèves

Coopération et pratiques pour améliorer le climat scolaire

Objectifs opérationnels et indicateurs de suivi

Une école apaisée

Une école citoyenne

Une école bienveillante

Une école Co éducative

Langage : lire, écrire, parler

Evolution des pratiques pédagogiques pour la réussite

Coopérer au sein de l'équipe pédagogique

Coopérer avec différents partenaires « ALAE, DRE, CLAS... »

Le partenariat :

Nous participons aux 3 conseils d'école, qui auront lieu le 20 octobre le 14 mars et le 13 juin 2023. Préparation et organisation au conseil des maitres sur des projets à venir, le marché de Noël, génération rugby, le projet bibliothèque, le carnaval et le spectacle fin d'année scolaire.

Les équipes éducatives se font également en partenariat avec les enfants que nous avons en commun.

La communication se fait quotidiennement par mail ou téléphone et à l'oral avec les enseignants, nous échangeons sur la journée des enfants les problèmes éventuels et informations à faire passer.

Pour cette année 2022-2023 nous continuons le projet bibliothèque, et le jardin mais pour le moment nous attendons les subventions de la cité éducative, L'ALAE a pris en main les 2 projets l'école se greffera après l'organisation de l'équipe pédagogique.

Le quartier :

Contexte



Perpignan (Perpinyà en catalan) est située dans le département des Pyrénées-Orientales et la région Occitanie. Les habitants de Perpignan sont appelés les Perpignanais.

Au 1er janvier 2018 la population est estimée à 119 188 habitants, Perpignan est la trente-cinquième ville de France de par sa population.

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Les quartiers alentours

Liste des Quartiers de Perpignan (non exhaustive)

Haut-Vernet, Bas-Vernet, Moyen-Vernet, Saint Jacques, Saint Gauderique, Mailloles , Château-Roussillon, Moulin à Vent, Saint-Mathieu, Saint-Jean, Perpignan-Bompas, De la Gare, Saint-Assisclle, Parc Ducup, Les Remparts, Massilia, Clos Banet, Porte d'Espagne, Catalunya, Saint Charles, Les Coves, Saint Martin, Pascot , Mas Balande.

Le quartier du Bas -Vernet fait partie des 10 quartiers prioritaires les plus pauvres de France. 2 854 habitants avec un taux de pauvreté de 71,3%.

Le quartier du Bas Vernet réunit 1225 logements où logent 2854 habitants soit 2.8 % de la population de la commune de perpignan. Il est divisé en plusieurs secteurs: Clodion I, Clodion II, Torcatis et Roudayre.

C'est un quartier qui concentre plus de jeune que sur l'ensemble de la ville on n'y trouve 45 % d'enfants et de jeunes de 0 à 25 ans et 14% de retraités. La taille des ménages est plus élevée dans le quartier que sur l'ensemble de la commune 2.7 enfants par famille contre 2.04 dans la commune, il y a un taux de grande famille (5 personnes et plus) de 16 % contre 5% dans la commune.

Le quartier joue un rôle d'accueil pour les populations immigrées qui s'y trouve fortement concentrées 28,6% contre 10,5% sur Perpignan, ces personnes sont originaires, en majorité d'Afrique du nord. En ce qui concerne la situation économique des familles, 45 % sont en situation de précarité, elles ont des revenus de transfert (Le RSA) et 23% sont des salariés (en contrat à durée indéterminé ou déterminée) les catégories socioprofessionnelles sont issues du secteur tertiaire, services, restauration, bâtiment, agriculture.

Le quartier a profité du plan national de rénovation urbain (PNRU), cela consisté à le désenclaver, créer des espaces verts, des espaces de jeux, des lotissements, un stade cela a permis d'ouvrir le quartier vers l'extérieur. Plusieurs arrêts de bus de la compagnie SANKEO sont implantés dans le cœur du quartier.

Le groupe scolaire maternel et primaire Victor Duruy et l'accueil de loisirs ont fait partie de ce projet.

Les espaces éducatifs



Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, parc de loisirs (Bas Vernet et Torcatis)

Association du Bas Vernet, club de foot du Bas-Vert

Le quartier du Bas Vernet propose des jardins familiaux aux habitants de celui-ci.

Des structures d'accueils sont proposées aux familles tel que la halte-garderie, le LAEP, les accueils de loisirs primaire et maternel dont l'organisateur est Léo Lagrange, ainsi que la maison pour tous dont l'organisateur est la Mairie de Perpignan.

Nous avons à proximité le théâtre de l'Archipel ainsi que plusieurs lieux culturels dans le centre de la Ville de Perpignan.

L'une des faiblesses repérées est la barrière de la langue avec certaines familles.

En ce qui concerne les forces repérées dans le quartier, très bonne relation avec les familles malgré la barrière de la langue, il y a plusieurs petits commerces de proximité ainsi que deux cabinets médicaux, deux pharmacies.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

LE PUBLIC VISE

Tous les enfants inscrits à l'école Victor Duruy peuvent bénéficier d'une inscription à l'ALAE et sur tous les temps. Les parents doivent aller à leur mairie de quartier ou à la mairie « DAEE » rue, du Castillet pour procéder à l'inscription de leurs (s) enfants, des documents devront être complétés et fournis afin que l'inscription puisse être validée.

La priorité pour les inscriptions en cantine par manque de places est en premier lieu pour les parents qui travaillent, nous constatons qu'à Victor Duruy la majorité des parents des enfants inscrits à la cantine n'ont pas d'activité professionnelle stable (vendage, intérim, CDD), nous comptons 40% de parents qui ont une activité professionnelle stable. Dans chaque foyer il y a une moyenne de 3 enfants par ménage.



Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
de fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p>
De socialisation/ d' « autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>
D'aimer, d'être aimé/	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements.</p> <p>Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>
D'activité/ de « ne rien faire »	<p>Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.</p>	<p>La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.</p>
	<p>Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	



Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

Les enfants :

- Répartition par tranche d'âge

	Type d'accueil	6-7 ans CP/CE1	7-9 ans CE1	9-11 ans CE2/CM1 CM2	TOTAL *
A.L.A.E. Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole	Périscolaire (midi)	32	16	17	65
	Périscolaire (soir)	19	18	27	64
	TOTAL				129

Il y a plusieurs activités extra-scolaires dans le quartier, salle de boxe thaï, taekwondo, Foot, rugby et cours de langue « arabe, turque, marocain... ».

Le parc des sport la piscine espace aquatique ainsi que des espaces culturels à visiter.

Association du Bas Vernet, club de foot du Bas-Vert qui accueille les enfants à partir de 4 ans.

Les faiblesses qu'ils pourraient y avoir afin de pratiquer des espaces extra-scolaires et le tarif pour certaines familles.





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **L'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **Une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliquées dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **La place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.



Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnelles de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEDT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développée sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,



4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)

5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »

Les objectifs généraux

Le jeu aide l'enfant à se construire il est l'un des éléments essentiels dans le processus de développement, il est avant tout source de plaisir et d'épanouissement, il est l'outil indispensable qui va nous permettre d'atteindre nos objectifs pédagogiques.

1-Respecter le rythme de vie de l'enfant

Respecter le rythme de vie des enfants pendant le temps périscolaire :

- En prenant le temps de manger



- En laissant des temps libres
- En proposant des activités diverses et variés afin que l'enfant puisse avoir le choix selon son état et son humeur
- En proposant des lieux définis pour chaque activité
- En proposant un espace libre

Privilégier le relationnel :

- En étant à l'écoute des enfants
- En établissant un relationnel avec l'équipe d'enseignants et partenaires
- En gardant un suivi de réunion d'équipe

2- Développer l'autonomie

Permettre à l'enfant d'évoluer dans l'espace et le temps

- En définissant des lieux spécifiques pour les activités manuelles, les jeux de société, la ludothèque, les jeux sportifs....
- En mettant en place des projets à thème sur chaque période (Halloween, Noël, fête de fin d'année...).

Amener l'enfant à évaluer la quantité alimentaire dont il a besoin

- En permettant à l'enfant de se servir et manger seul
- En sensibilisant l'enfant au gaspillage alimentaire
- En informant les enfants des besoins nutritionnels

Développer la motricité chez l'enfant

- En proposant des activités spécifiques : manuelles, artistiques, culturelles et sportifs

3-Développer la responsabilisation

Permettre le choix chez l'enfant :

- En proposant plusieurs projets d'activités afin de laisser un large choix aux enfants
- En Mettant en place une boîte à idée
- En consultant les enfants lors des temps de parole
- En s'auto évaluant

En responsabilisant les enfants à la vie de l'ALAE :

- En les impliquant à l'élaboration des règles de vie
- En les impliquant activement au déroulement de la cantine (les responsables)
- En faisant respecter les règles de vie
- Amener les enfants à réfléchir sur les conflits
- En impliquant les plus grands par rapport aux plus petits

4- Favoriser la citoyenneté

Amener les enfants à respecter les règles de vie :

- En élaborant les règles de vie avec les enfants
- En gérant les conflits de la façon la plus juste





Amener l'enfant à s'exprimer :

- En consultant les enfants régulièrement en grand groupe
- En consacrant un petit temps d'échange à la fin des activités

L'enfant acteur :

- En impliquant les enfants dans l'élaboration des projets
- En impliquant les enfants dans le choix de l'approvisionnement des jeux de la ludothèque
- En impliquant l'enfant dans l'élaboration des règles de vie

Amener l'enfant à respecter ses camarades :

- En favorisant la mixité des groupes
- En valorisant et faisant partager les savoirs de chacun
- En valorisant et favorisant le travail et l'esprit d'équipe
- En sanctionnant tout acte discriminatoire

5-Sensibiliser et impliquer les parents à la vie de l'ALAE:

Travailler avec l'équipe pédagogique sur l'importance de l'implication des parents, par exemple sur les moments festifs, fête de Noël, fête de fin d'année, expositions, bibliothèque, le jardin de Duruy etc....

Développer l'échange et la participation entre parents et enfants et encourager leur participation aux activités mises en place :

- En mettant en place des projets d'activités impliquant la participation du parent.
- En mettant en place des ateliers menés par les parents et enfants à la fête de l'ALAE: le marché de Noël, la bibliothèque, le jardin et la fête de fin d'année...
- En aménageant des espaces favorisant la communication « projet bibliothèque en partenariat avec l'ALAE Pont Neuf.
- En mettant en place des temps de paroles entre parents enfants et animateurs.

Les projets d'activités qui vont être mis en place durant l'année 2022-2023 :

Les projets d'activités sont écrits par les animateurs, ils détaillent le déroulement de leurs projets et les différentes étapes du projet d'activité.

Ces projets permettent aux animateurs de construire et d'avoir un suivi sur le déroulement du projet d'animation.

Ils proposent à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. L'ensemble des projets sont conservés et mutualisés.

Nous travaillons en partenariat avec l'école, des projets peuvent être menés conjointement comme le marché de Noël, la fête de fin d'année scolaire ...

Des projets d'activités sur chaque cycle seront mis en place ; en amont (les droits de l'enfant, le marché de Noël, Halloween etc....);

- Chants et danse (spectacle de fin d'année scolaire 2022 en partenariat avec l'ALAE Pont Neuf.



-Utilisation des outils Léo LaGrange « malle robotique, sac à histoire, esprit sportif, les droits de l'enfant « CITA DROIT » outil Léo Lagrange, les petits citoyens... » 2022-2023.
Les outils Léo Lagrange seront utilisés tout au long de l'année scolaire par roulement.

Le directeur de l'ALAE coordonne l'écriture des projets d'activités et assure leur cohérence avec les projets éducatif et pédagogique.

Il fournit une trame pour l'écriture des projets avec des objectifs, les moyens mis en œuvre pour le déroulement du projet d'activité le matériel nécessaire à la construction ou à la mise en place du projet. (Projet d'activité voir annexe).

Le directeur propose à l'ensemble des membres de l'équipe un cadre identique de présentation. L'ensemble des projets sont conservés et mutualisés.

Les projets d'enfants

Des projets enfants sont mis en place lors des temps d'échange et d'évaluation, en effet les enfants auront un temps d'échange avec les animateurs sur les projets qu'ils souhaitent mettre en place ainsi que les ateliers jeux ou sports.

Une boîte à idée construite par les enfants leur sera mise à disposition, les enfants pourront noter sur un papier toutes les idées qu'ils souhaitent avoir.

Suite à cela l'équipe se réunira afin de construire les projets autour des attentes et besoins des enfants des cycles suivants.

Sera mis en place durant l'année scolaire 2022-2023 des projets annuels et des projets par cycle.

Nom du projet : Les sciences

Nom/Prénom animateur : Cycle : Toute l'année Tranche d'âge : Tous les niveaux

Lieux : Salle de classe

Matériels nécessaires à la réalisation de votre projet d'activité :

Objectif général (<i>objectif en rapport avec le projet pédagogique</i>) <i>!! Entourez l'objectif visé</i>	Objectifs spécifiques (<i>objectifs qui découlent des objectifs généraux, ce qui va être mis en place</i>)	Objectifs opérationnels (<i>axes de travail proposés afin de répondre aux objectifs opérationnels, les activités proposées...</i>)
● Favoriser l'accès à la culture artistique et culturelle	● Construction d'une culture scientifique	● Proposer des expériences divers et variées aux enfants pour leur permettre de manipuler différents



<ul style="list-style-type: none"> ● Permettre l'éducation au développement durable ● Favoriser l'accès au sport ● Favoriser l'accès aux sciences ● Sensibiliser et impliquer les parents dans la vie de l'ALAE 		composants et observer leur réactions les uns avec les autres
	<ul style="list-style-type: none"> ● Découverte du monde vivant et technique 	<ul style="list-style-type: none"> ● Amener les enfants au débat afin qu'ils puissent échanger sur ce qu'ils observent et les interrogations qu'ils peuvent avoir : trouver la solution ensemble
	<ul style="list-style-type: none"> ● Déclencher de la curiosité et amener à un questionnement et à la solution 	<ul style="list-style-type: none"> ● Apprendre aux enfants à être attentif à ce qu'il se passe et suivre l'évolution de l'expérience proposée
	<ul style="list-style-type: none"> ● Apprendre aux enfants à s'interroger sur ce qu'il les entoure 	

Les activités : (axes de travail proposés afin de répondre aux objectifs opérationnels, détaillez les activités que vous allez mettre en place)

AXE 1 : Les expériences scientifiques

AXE 2 : Robotique

Circuits électriques, malle cubelets, malle primo (outils Léo Lagrange)

AXE 3 : Les sciences et les énergies renouvelables

Nom du projet : Les sports

Nom/Prénom animateur : Toute l'équipe **Cycle :** Toute l'année **Tranche d'âge :** Tous les niveaux

Lieux : Salle de motricité/ City

Matériels nécessaires à la réalisation de votre projet d'activité : tout le nécessaire sportif

Objectif général (objectif en rapport avec le projet pédagogique) <i>/!\ Entourez l'objectif visé</i>	Objectifs spécifiques (objectifs qui découlent des objectifs généraux, ce qui va être mis en place)	Objectifs opérationnels (axes de travail proposés afin de répondre aux objectifs opérationnels, les activités proposées...)
<ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser l'accès à la culture artistique et culturelle ● Permettre l'éducation au 	<ul style="list-style-type: none"> ● Initier les enfants à la pratique d'un sport 	<ul style="list-style-type: none"> ● Proposer des ateliers autour des différents sports afin que les enfants apprennent la maîtrise du sport



développement durable <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès au sport • Favoriser l'accès aux sciences • Sensibiliser et impliquer les parents dans la vie de l'ALAE 	<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre aux enfants à respecter les règles et l'arbitrage 	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser des différents outils (sifflet, cartons) pour faire respecter les règles et l'arbitrage • Inculquer le fairplay
	<ul style="list-style-type: none"> • Amener les enfants au dépassement de soi ainsi qu'à la confiance en soi • Sensibilisation à une bonne hygiène de vie 	<ul style="list-style-type: none"> • Pratiquer un sport régulièrement

Les activités : (axes de travail proposés afin de répondre aux objectifs opérationnels, détaillez les activités que vous allez mettre en place)

AXE 1 : Sport collectif

- Hockey
- Handball/Tchoukball
- Thèque
- Volley ball
- Football
- Basket ball

AXE 2 : Les sports individuels

- Lutte
- Badminton
- Roller
- Boxe
- Athlétisme
- Tir à l'arc

AXE 3 : Les sports de motricité (aérobic) (gymnastiques aérobics)

- Gym
- Danse
- Steps
- Acrosport

Nom du projet : Nous, citoyens

Nom/Prénom animateur : toute l'équipe Cycle : tous Tranche d'âge : tous les niveaux

Lieu :

Matériels nécessaires à la réalisation de votre projet d'activité : En fonction des activités

-
-

Objectif général (objectif en rapport avec le projet pédagogique) /!\ Entourez l'objectif visé	Objectifs spécifiques (objectifs qui découlent des objectifs généraux, ce qui va être mis en place)	Objectifs opérationnels (axes de travail proposés afin de répondre aux objectifs opérationnels, les activités proposées...)
--	--	--



<ul style="list-style-type: none">• Favoriser l'accès à la culture artistique et culturelle• Permettre l'éducation au développement durable• Favoriser l'accès au sport• Favoriser l'accès aux sciences• Sensibiliser et impliquer les parents dans la vie de l'ALSH	<ul style="list-style-type: none">• Initier les enfants au développement durable	<ul style="list-style-type: none">• Initier les enfants à la récupération des déchets du quotidien
	<ul style="list-style-type: none">• Apprendre à valoriser les déchets	<ul style="list-style-type: none">• Réaliser des activités manuelles avec des matériaux recyclés, donner une seconde vie aux déchets
	<ul style="list-style-type: none">• Considérer le citoyen comme acteur essentiel de la gestion des déchets : le responsabiliser, l'informer et le sensibiliser pour favoriser la transition écologique et solidaire et la protection de l'environnement• Agir pour faire des économies d'énergies	<ul style="list-style-type: none">• Création d'outils en matériaux recyclés qui permettront aux enfants de s'approprier les gestes d'écocitoyenneté• Fabrication d'un récupérateur de déchets• Sensibiliser au tri sélectif (poubelle jaune et verte, verre), mettre en place un système de recyclage

Les activités : (axes de travail proposés afin de répondre aux objectifs opérationnels, détaillez les activités que vous allez mettre en place)

Activité 1 : Axe 1 : fabrication d'objet en matière recyclée

Axe 2 : Energies renouvelables en utilisation et récupération des éléments naturels (eau, air...)

Axe 3 : Travail sur l'écologie, respect et protéger de la biodiversité (fabrication hôtel insectes, nichoir...)

Nom du projet : Les années 80

Nom/Prénom animateur : Toute l'équipe

Cycle : toute l'année scolaire

Tranche d'âge : tous

Lieu : Tous les lieux de l'ALAE

Matériels nécessaires à la réalisation de votre projet d'activité :

- Les salles s'activité
- Le city
- matériel recyclable

- matériel sportif
- autres...
-



Objectif général (<i>objectif en rapport avec le projet pédagogique</i>) <i>(!) Entourez l'objectif visé</i>	Objectifs spécifiques (<i>objectifs qui découlent des objectifs généraux, ce qui va être mis en place</i>)	Objectifs opérationnels (<i>axes de travail proposés afin de répondre aux objectifs opérationnels, les activités proposées...</i>)
<ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser l'accès à la culture artistique et culturelle ● Permettre l'éducation au développement durable ● Favoriser l'accès au sport ● Favoriser l'accès aux sciences ● Sensibiliser et impliquer les parents dans la vie de l'ALSH 	<ul style="list-style-type: none"> ● Découverte de différents arts 	<ul style="list-style-type: none"> ● Réalisation d'un spectacle de fin d'année composé de chant, danse, théâtre, décor sur le thème des années 80
	<ul style="list-style-type: none"> ● Découverte d'une culture différente (mode, technologie, musical, artistique...) 	<ul style="list-style-type: none"> ● Exposition des souvenirs des années 80 ● Fabrication des objets de l'époque ● Réaliser du chant, de la danse autour de musiques typiques des années 80
	<ul style="list-style-type: none"> ● Situer l'espace-temps des années 80 	<ul style="list-style-type: none"> ● Événements marquants des années 80 (mur de Berlin, abolition de la peine de mort, Tchernobyl) par le biais d'une frise chronologique (un évènement par an)

Les activités : (*axes de travail proposés afin de répondre aux objectifs opérationnels, détaillez les activités que vous allez mettre en place*)

Axe 1 : Spectacle de fin d'année reliant :

- Chant
- Danse
- Théâtre
- Décor année 80

Axe 2 : Exposition des évènements et des objets marquants des années 80 par le biais de construction d'activités manuelles

Rubik's cube

Mario grandeur nature

Tétris

Pacman





Walkman

Vinyles

Les projets reconduits pour l'année 2022-2023

I/Le jardin de Duruy (projet à l'année et reconduit)

II/Permettre l'éducation au développement durable :

L'environnement sous toutes ses formes

L'équipe d'animation a décidé de créer un projet autour de ces jardins en commun avec l'ALP Bas Vernet (projet passerelle) et l'ALAE Pont Neuf. Les parents nous accompagneront également à la construction du jardin.

Ce projet portera sur la création d'un jardin aromatique et un potager (jardin familiaux) autour de matériaux recyclés (palette, bidon, bouteille...) et de plantations.

Le but est de permettre ainsi de construire une éthique écologique de chacun des participants (développement durable, tri des déchets, compost...), de promouvoir la participation à une activité solidaire (en collaboration avec l'accueil de loisirs primaire, les familles et l'école), et de construire des compétences transversales, sur un lieu décentré de l'école.

Objectifs spécifiques :

Sensibiliser les enfants à la faune et à la flore

Sensibiliser les enfants au recyclage

Impliquer les parents à la vie de l'ALAE

Travailler en partenariat avec les différents acteurs du projet (ALAE Pont Neuf, l'ALP, écoles,

Objectifs opérationnels :

Apprendre aux enfants comment réaliser des plantations de diverses variétés ainsi qu'à son entretien

Amener les enfants à créer leur propre mobilier de jardin avec des matériaux recyclés (palette, bidon, boîte de conserve...)

Accompagner les enfants à créer un environnement pour les insectes et les volatiles

Impliquer les parents dans la création du jardin

Participation active de chaque partenaire dans l'entretien du jardin tout au long de l'année

En fonction, de ces objectifs l'équipe d'animation s'est fixé plusieurs axes de travail pour répondre à ces objectifs.

AXE 1 : Le Jardin

Étape 1 :

Dans un premier temps, afin que le terrain soit prêt à la plantation les différents groupes d'enfant iront préparer la terre (défrichage, labourage, quadrillage des zones à cultiver).

Étape 2 : La plantation

Après avoir terminé la préparation de la terre, les enfants pourront débiter la différente plantation en essayant de respecter les différentes saisons.

Étape 3 : Entretien (arrosage, désherbage,)



L'entretien du jardin se fera par roulement et par groupe. Les enfants pourront observer l'évolution de leur plantation.

Deux fois par semaine l'arrosage se fera par roulement et en fonction des saisons nous adapterons l'arrosage, sachant que l'Association du Bas Vert pourra prendre le relais les weekends et lorsque les enfants seront absents (vacances d'été).

Étape 4 : Récolte / Dégustation

La récolte se fera en fonction de la pousse et nous ferons la dégustation au moment de la récolte, avec les enfants, les parents et les différents partenaires.

Des petites intentions pourront se faire par le biais de bouquets offert à l'occasion de différentes fêtes.

AXE 2 : Environnement

Embellissement du jardin, fabrication de mobilier en matériaux recyclés,

Ci-dessous, les différentes activités qui seront mise en place tout au long de l'année dans le cadre de l'embellissement et faire vivre notre jardin :

Nichoir

Hôtel à insecte

Décoration à base d'objets recyclables

Épouvantail

Afin de garantir la sécurité des enfants, les outils utilisés seront adaptés au public. L'animateur aura pour mission d'inculquer les règles de sécurité avant chaque utilisation, en montrant l'exemple et la bonne utilisation du matériel.

AXE 3 : Implication des parents

Les parents pourront nous accompagner à chaque intervention dans le jardin, en fonction du nombre de parent et afin d'éviter le surnombre, un tableau sera mis en place afin qu'ils puissent s'inscrire.

Lors de la présentation du projet aux parents, qui aura lieu juste après les vacances d'octobre, ils seront informés de la création de ce jardin et des modalités de participation.

Certains parents ayant des parcelles pourront nous faire partager leur expérience et leur savoir-faire.

L'objectif sera de faire vivre le projet aux parents au même titre que les enfants et permettra de favoriser les échanges parents-enfants en dehors du jardin.

AXE 4 : Travailler en partenariat avec les différents acteurs du projet

Sensibiliser un maximum d'enfants et de partenaires à la création et à la vie du jardin et chaque partenaire pourra mettre sa pierre à l'édifice.

Le jardin appartiendra à chacun d'entre nous.

II/Livres en Famille (projet à l'année et reconduit)

Objectifs

Accompagner les familles dans l'exercice de leur fonction parentale, particulièrement en termes de soutien à la scolarité de leurs enfants.

Favoriser les ouvertures dans de nombreux domaines de la connaissance

Favoriser la curiosité intellectuelle tant pour les parents que les enfants

Objectifs opérationnels



Donner un sens et une motivation à l'apprentissage à travers le plaisir lié au livre
Faire du livre un objet présent dans l'espace privé familial
Encourager la relation parent/enfant autour du livre
Faire vivre les partenariats

Moyens

Ce projet vise à mettre en place 3 types d'action totalement corrélées :

- 1) Des lectures parents/enfants, sur le temps périscolaire, dans la nouvelle bibliothèque
- 2) Des réunions avec les parents motivés et investis, y compris en temps scolaire
- 3) Le prêt de livres 4 soirs par semaine sur le temps périscolaire

Des lectures parents/enfants, sur le temps périscolaire, dans la nouvelle bibliothèque

La nouvelle future bibliothèque est située à l'entrée du site scolaire.

Ainsi, sur le temps postscolaire, 1 soir par semaine, il sera possible d'accueillir tous parents et enfants souhaitant participer. Ces lectures collectives permettront à la fois un réel temps de plaisir partagé mais montrera à certaines familles mal à l'aise, de mesurer l'intérêt de leur enfant pour le livre raconté et aussi qu'il n'est pas nécessaire d'être un expert pour partager avec son enfant ce type de moments.

Les enfants présents pourront emporter un livre à la fin de chaque séance.

Des réunions avec les parents motivés et investis, y compris en temps scolaire

En amont, de par les financements issus du programme de cité éducative, nous avons déjà pu mesurer la volonté d'implication dans ce projet de quelques familles qui ont participé à la plastification. Leur nombre a été réduit du fait des contraintes de la crise sanitaire.

Avec les familles volontaires, nous proposerons des temps de réflexion collective.

Toujours autour du thème du livre, nous pourrions échanger sur le fond ; quel intérêt et impact d'une bonne maîtrise de l'écrit, en termes d'épanouissement intellectuel, d'insertion, de réussite sociale... ?

Nous pourrions aussi échanger sur ce qui se passe dans les maisons autour de l'usage des ouvrages empruntés ; plaisir, calme, distanciation des écrans, intérêt développé pour certains domaines

Le prêt de livres

Élément essentiel du dispositif, conformément aux objectifs du projet, il consistera à organiser 4 soirs par semaine, sur le temps périscolaire, un prêt d'ouvrages afin qu'ils soient utilisés dans l'espace familiale. Les ouvrages de différentes natures permettront d'offrir une diversité de livres pour qu'ils soient utilisés quel que soit le niveau de lecture des parents. Les albums destinés aux enfants de maternelle ou même aux plus petits permettent de raconter une histoire à partir des dessins. L'essentiel étant là de partager un moment de plaisir autour du livre, il n'est pas essentiel que l'histoire racontée corresponde réellement au texte écrit. Dans ce cas de figure, c'est un appel aux capacités créatives des parents.

Ce projet étant fortement partenarial, des prêts pourront s'effectuer sur le temps scolaire, géré par les enseignants et Atsems, sans moyens humains supplémentaires.

Lorsque les familles ramèneront le livre emprunté, particulièrement les premières fois, il sera de l'action de l'ensemble des acteurs de terrain de ce projet d'échanger avec les enfants afin de mesurer s'il y eu une réelle manipulation du livre à la maison. Dans le cas contraire, une attention soutenue sera apportée afin d'accompagner plus spécifiquement le parent dans cette démarche, particulièrement en le rassurant sur ces capacités.

III/Projet « Jeux Libres » (projet à l'année et reconduit)

Lors de l'année passée, l'équipe d'animation a pu constater que les enfants du périscolaire étaient en forte demande de « jeux libres ». En fin d'année, suite à ce constat, les animateurs ont proposé plus de temps libre dans la semaine.

Un bilan très positif en est ressorti, en effet, les enfants plus détendus ainsi que les adultes, rapprochement entre les adultes et les enfants étant donné que l'activité n'est pas dirigée par l'adulte.

Pour cette nouvelle année l'équipe d'animation a décidé de mettre en avant l'importance de ces temps libres.



Les objectifs du jeu libre :

-Développer la confiance en soi

Pendant le jeu libre, un enfant peut en profiter pour essayer toutes sortes de choses. En effet, l'absence de règles offre une grande liberté à l'enfant. Il peut ainsi prendre l'initiative du jeu et décider de ce qu'il veut. Cela lui permet de se sentir plus en contrôle de son environnement et de développer ainsi sa confiance en soi. Par ailleurs, jouer avec les autres enfants, loin des adultes, apprend à l'enfant à s'affirmer, à contrôler ses émotions et ses impulsions, à négocier avec les autres et à se faire des amis.

-Stimuler l'autonomie

Le jeu libre peut aider un enfant à être moins dépendant des adultes puisque cela l'oblige à faire des choix par lui-même. Il peut alors décider seul quoi faire et comment le faire. Il aura donc moins de difficultés à s'amuser seul. Par ailleurs, pendant le jeu libre, l'enfant aura à trouver des solutions aux problèmes qu'il rencontre, mais sans craindre d'échouer. Il apprend ainsi à réagir aux situations difficiles. Les enfants développent leur autonomie, car le jeu libre est initié et développé par eux et non par l'adulte. Ils apprennent donc à prendre des initiatives et à faire des choix. De plus, ils gagneront de l'assurance et amélioreront ainsi leur confiance en eux.

Favoriser la pensée créative

Le jeu libre permet d'utiliser un même objet de plusieurs façons, selon l'imaginaire de l'enfant. Leur créativité est très sollicitée. Lors du jeu libre, les enfants donnent vie à du matériel et lui approprie diverses utilisations. Ils doivent aussi s'adapter aux différents scénarios de jeu et permettre à ceux-ci d'évoluer.

Faire de nouveaux apprentissages

Les enfants apprennent beaucoup les uns des autres au cours des périodes de jeu libre. Les adultes croient parfois que les jeunes peuvent apprendre seulement si un adulte leur montre directement comment faire. Pourtant, en fournissant un espace et des jouets adéquats, les adultes permettent ainsi à l'enfant d'apprendre par lui-même ou avec d'autres enfants.

La mise en place du jeu libre :

Laisser une période de temps suffisamment longue pour permettre aux enfants de bien élaborer leurs idées et explorer le matériel de jeu à leur guise.

Créer un environnement sécuritaire. Vous assurez qu'il est possible d'avoir une bonne vue d'ensemble. Proposer du matériel varié et privilégier celui qui n'est pas destiné à un usage spécifique.

Les enfants doivent avoir accès à du matériel varié et ce dernier doit être mis à leur disposition pour éviter qu'ils aient besoin de demander l'aide de l'adulte.

Les enfants sont les acteurs principaux du jeu libre. L'adulte joue un rôle de soutien ; il intervient pour la sécurité ou pour amener les enfants vers des pistes de solution. Il faut parfois éviter d'intervenir trop vite. Les enfants doivent pouvoir se questionner, essayer de trouver des solutions seules et tester diverses actions.



Le jeu libre représente une occasion parfaite pour l'animateur de prendre le temps d'observer les enfants pour en apprendre davantage sur leur développement global et leurs besoins. Il faut faire confiance aux enfants et les laisser être maîtres de leurs jeux. Par contre, il ne faut pas bannir les activités structurées du programme quotidien, mais plutôt partager le temps de façon équitable selon les besoins des enfants.

LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

Une partie de « Poule renard vipère » ou un atelier bracelets-perles peut paraître insignifiant pour un regard extérieur. Or, nous savons que des choses essentielles se jouent à travers animations – socialisation, place dans le groupe, écoute, observation, expression etc....

A travers notre ALAE, une bonne part de l'acquisition des savoirs être et savoir-faire se fera grâce au jeu. Mais surtout nous savons que le jeu est essentiel dans l'épanouissement de l'enfant car le jeu, quand il est bien vécu, apporte du plaisir.

Pour que l'enfant puisse s'approprier ou comprendre le monde qui l'entoure, il faut qu'il se construise des représentations qui lui sont propres. Le jeu va lui permettre de construire ses représentations.

Le rôle et l'attitude de l'animateur sont primordiaux dans la mise en place du Projet Pédagogique. Nous serons particulièrement attentifs au respect du rythme de vie des enfants, les équipes devront avant tout assurer leur sécurité physique, morale et affective. L'enfant devra être au centre de notre action, les activités ne seront que notre moyen d'action.

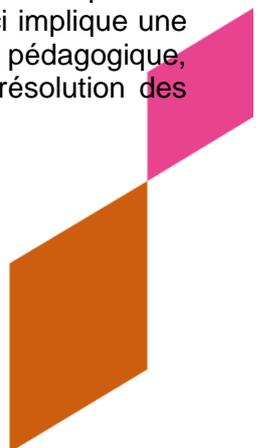
Les équipes d'animation devront accompagner les enfants dans leurs envies, ils adapteront les projets d'activité à la composition du groupe avec une attention particulière pour les enfants en situation de handicap.

Ils tiendront également compte des événements extérieurs qui peuvent avoir une incidence sur leur comportement, leur motivation où qui sont susceptibles de faire émerger de nouveaux projets.

Lors de la mise en place des activités, l'animateur donnera priorité à son attitude, celle de l'enfant, au cadre et au bien-être de chaque enfant et du groupe.

Nous donnerons priorité à la prévention, et les sanctions, si nécessaires, seront en rapport avec la faute commise. Nous devons être à l'écoute des enfants, de manière à favoriser leur épanouissement, les encourager quand cela est nécessaire, leur permettre de ne « rien faire », et adapter notre attitude à leur vie sociale et familiale quotidiennement.

En fonction des activités mises en place, nous ferons appel à la participation des parents (accompagnement aux sorties, aide technique selon leurs compétences). Ceci implique une attitude ouverte et avenante de la part des équipes qui sont en face à face pédagogique, disponibles quant aux demandes des parents (déroulement de la journée, résolution des conflits, problèmes des devoirs les repas ...).





LES MOYENS

Le Directeur

La fonction de directeur consiste:

À permettre à l'équipe pédagogique d'encadrer des groupes d'enfants, en assurant leur sécurité physique, morale et affective.

A observer, réaliser des constats, essayer d'être le plus proche des enfants et de leur milieu de vie afin d'identifier leurs besoins.

À intervenir en collaboration avec l'équipe pédagogique, les partenaires, (école, intervenants, la coordination, les associations) afin d'être le plus près des objectifs que nous nous fixons à travers l'élaboration du projet : projet pédagogique, projet d'animation, projet d'activité, projet d'enfant....

À cela s'ajoute la fonction de gestion se définissant par des missions administratives comme la gestion et l'organisation du travail administratif, financier, budgétaire. De la gestion du personnel affilié à ma structure : personnel technique, je suis le relais entre l'équipe d'encadrement et l'association Léo Lagrange.

Les animateurs référents et ou animateur :

Il assure la sécurité morale, physique et affective de l'enfant et contribue à son épanouissement

Il assume le rôle de relais avec les parents, les enfants et l'équipe d'animation

Il doit avoir un rôle de formateur auprès des nouveaux animateurs.

Il doit assurer le suivi du projet pédagogique auprès des enfants et de l'équipe.

Il doit mettre en place des projets d'activité en lien avec le projet pédagogique

Il doit participer et animer les réunions d'encadrement

Il peut être directeur adjoint ou animateur

Il permet à l'enfant de développer ses potentialités et favorise la rencontre de l'individu avec le groupe.

Par son écoute, son attitude, ses capacités, techniques et pédagogiques, ses connaissances, l'animateur aide les groupes d'enfants à formuler et réaliser leurs projets.

Il met en place et assure le suivi des moyens pédagogiques et matériel nécessaire aux activités

Il participe aux réunions, échange, s'exprime et donne son avis.



Il fait partie d'une équipe éducative où différents rôles complémentaires et solidaires sont assurés.

Il respecte les règles qu'il met en place et a un droit d'exemplarité vis-à-vis des enfants.

Avec ses collègues, l'animateur doit respecter ses collègues, doit savoir travailler en équipe et surtout écouter l'autre. Il doit participer activement aux réunions de préparation. Il travaille en collaboration avec l'adjoint pédagogique

Avec les parents l'animateur doit discuter avec eux lorsqu'ils sont demandeurs sur la journée de leur enfant. Il sait répondre à des demandes d'organisation ou sait orienter vers les personnes concernées. Il doit être présent aux moments de l'accueil et du départ.

L'animateur stagiaire :

- Permettre à chaque animateur stagiaire d'accomplir son rôle et sa fonction tel qu'il est défini dans le projet pédagogique.
- Consolider ses connaissances sur les enfants.
- Faire le lien entre la théorie et la pratique.
- Analyser sa pratique, affiner sa réflexion sur son rôle d'animateur.
- Acquérir de nouvelles compétences techniques.

Les moyens mis en place :

Chaque animateur rencontrera au moins une fois par semaine le directeur de la structure, pour faire le point sur son travail, ses difficultés éventuelles et ses besoins de formation.

La formation peut prendre différents aspects :

- Documentation qui sera fournie par la directrice de l'accueil de loisirs
- Pratique d'activité
- Moment de travail autour d'un aspect du travail de l'animateur
- Aide à la prise de recul et à l'analyse de difficulté.

La validation des stages pratique BAFA :

Chaque animateur stagiaire BAFA rencontrera au moins une fois par semaine la directrice pour faire le point sur la validation de son stage pratique.

Les critères de validation :

La validation portera sur la préparation et le déroulement de son stage.

La décision sera prise par le directeur et s'appuiera sur les points suivants :

- Sa capacité à organiser et gérer les différents moments de la vie des enfants sur la structure.



- Sa capacité à participer au travail d'équipe.
- Sa capacité à assurer la sécurité physique et morale des enfants.
- Sa capacité à gérer son rythme de vie.

Rappel : un animateur en formation BAFA a les mêmes responsabilités et effectue le même travail qu'un animateur diplômé.

Le matériel

Le matériel pédagogique : principes et règles d'utilisation

Le matériel pédagogique est mutualisé avec l'école (tapis, matériel de motricité...)

Le matériel pédagogique est stocké dans une armoire au centre de loisirs maternel qui permet de réapprovisionner l'armoire de l'école afin de bien réaliser les projets d'animation. Le matériel est renouvelé chaque fin d'année.

Pour l'achat du matériel, les animateurs font une liste, les achats sont faits au fur et à mesure des demandes et des projets.

Un renouvellement du stock se fait chaque fin d'année en décembre afin d'avoir de nouveaux jeux et du matériel pédagogique neuf également.

Les espaces

Les locaux : description, répartition (par groupe d'âge, par nature d'utilisation...) et principes d'utilisation

Nous disposons de la cour de l'école Élémentaire où les enfants peuvent faire de grands jeux

Nous utilisons la salle de motricité tous les jours et par roulement de projet sur les temps méridiens ou par mauvais temps le vendredi soir.

Nous utilisons 4 classes du rez-de chaussée de l'école Élémentaire de 17h00 à 18h00.

Deux salles pour les CE 2, CM1, CM2 où se trouve un coin leçon et un coin jeu

Une salle pour les CP CE1 un coin leçon et un coin jeu

Nouvelle bibliothèque qui ouvrira ses portes mi-octobre 2021.

Nous utilisons le centre maternel sur les temps méridiens pour les jeux libres « dinette, poupées, puzzles, ... ».

Les relations

Entre enfants nous constatons une forte cohésion et de l'entraide mais nous pouvons dire qu'ils manquent énormément de politesse entre eux (s'il te plaît, merci bonjour).



Entre les enfants et les animateurs dans notre équipe pédagogique une très bonne relation s'est mise en place. En effet les enfants ont bien identifié le rôle et la fonction de l'animateur, un climat de confiance s'est installé entre eux.

Les parents ont une place particulièrement importante dans la vie de l'ALAE, ils participent activement aux différentes manifestations mises en place par l'école et l'ALAE.

Financiers

Nous disposons d'un budget annuel de 0,20 centimes par heure et par enfant sur les deux temps (midi et soir). Les dépenses sont réparties en fonction d'une grille de répartition budgétaire qui sont :

Matériel pédagogique

Alimentation

Matériel de bureau

Produit d'entretien

Pharmacie

Sorties et ou intervenants

Les partenaires

Financiers

-La CAF afin de faire valoir les droits de chacun (famille, centre de loisirs).

-La DDCSPP qui est notre partenaire pédagogique (garant de la sécurité des locaux et du bon fonctionnement de la structure)

-La Mairie de Perpignan qui finance en partie l'accueil des enfants dans nos structures, est propriétaire des locaux et responsable de leur entretien. Du personnel de la mairie intervient également directement pour l'encadrement des enfants.

Ces partenariats sont encadrés par des conventions et/ou contrats et font l'objet de contrôles réguliers.

Le fonctionnement de la structure (adapté à la situation sanitaire)

Jours et horaires d'ouverture :

L'ALAE fonctionne tous les jours de la semaine du lundi au vendredi de 11h45 à 14h00 et de 17h00 à 18h15.

Il y a des temps de garderies de 11h45 à 12h30 et de 13h30 à 13h45

Principes d'inscription :

Projet Pédagogique *Structure*
PERPIGNAN
Année



Les modalités d'inscription sur les temps périscolaires :

Les familles doivent inscrire leurs enfants à la mairie de quartier ou à la « DAEE » 10 rue du Castillet à Perpignan ;

Ils ont une fiche de renseignement à remplir et des documents à fournir, l'inscription sera prise en compte lorsque les enfants apparaîtront sur le logiciel Axel qui nous permet d'avoir la liste des enfants inscrits sur les temps périscolaires et qui nous permet également de faire le pointage tous les jours sur les différents temps de la journée.

Journée type

Déroulement d'une journée type sur le temps méridien et étude du soir :

Sur le temps méridien de 11h45 à 14h00

Suite à l'augmentation des effectifs nous avons gardé deux services de cantine.

De 11h45 à 12h45 le groupe des CP et CE1 passe au premier service et de 12h45 à 13h45 le deuxième groupe. Nous disposons de 12 tables il y en a 6 pour les CP et 6 pour les CE1, la même chose pour le cycle 3 CE2-CM1-CM2.

À 11h45 nous accueillons les enfants par groupe dans la salle de motricité pour les CE1-CE2/CM1-CM2 et dans la bibliothèque de l'école pour les CP, les enseignants ayant les listes en avances nous les envoient au moment de l'accueil.

L'équipe d'animation procède à l'appel et chacun leur tour passe aux toilettes.

Le premier groupe va à la cantine et le deuxième groupe sur les projets d'animation.

Le temps du repas :

L'équipe d'animation a mis en place différentes responsabilités aux enfants.

Il y a le chef de table, le responsable des desserts, le responsable des couverts, chaque semaine un nouveau groupe de responsable est mis en place.

Les repas sont servis à table par les animateurs et les enfants responsables.

Les animateurs mangent avec les enfants.

Les gestes barrières sont systématiquement rappelés.

Les activités se feront sur deux temps, de 11h45 à 12h30 pour les plus grands les cycles 3 (CE2-CM1-CM2) et de 13h00 à 13h45 pour les CP/CE1.

Temps d'activité :

À la fin du repas, un temps d'hygiène est mis en place.



Par la suite les enfants pourront partir en activité.

Chaque début de cycle l'équipe d'animation met en place des projets d'animation après en avoir discuté avec les enfants afin que les projets soient construits sur leurs besoins et attentes.

Il y a 5 animateurs qui vont proposer différents suite à la demande des enfants.

Chaque animateur a un groupe d'enfant et une salle d'activité. Il y a un espace-temps libre qui est situé au centre de loisirs, une salle de motricité et la cour de récréation qui peut être divisé en 2 pour 2 groupes.

Chaque groupe utilisera le centre pour le temps libre à tour de rôle par exemple le lundi c'est les CP le mardi les CE1 et ainsi de suite afin que tous les enfants une fois par semaine dispose d'un espace-temps libre ou ils pourront passer d'un jeu de dinette aux poupées ou à ne rien faire.

Le reste de la semaine les enfants seront dans leur salle ou dans la cour afin de profiter des projets d'animation que l'équipe aura mis en place.

13h50-14h00 : Les enfants après un passage aux toilettes seront envoyés directement dans les classes ou les enseignants les attendront.

Sur le temps de garderies de 11h45 à 12h30 et de 13h30 à 13h45 :

L'adjointe ou moi-même accueillons les enfants sur les temps de garderies, les enfants sont amenés au centre de loisirs maternel ou ils jouent avec des jeux de société le temps que leurs parents les récupèrent.

Sur le temps du soir de 17h00 à 18h15

17h00-17h15 : Accueil des enfants dans les salles de classe.

Les animateurs attendent les enfants dans 4 salles de classe dédié à l'ALAE de 17h00 à 18h00.

Les enseignants envoient les enfants dans les salles de classe ou l'animateur les attend.

Il y a une communication directe entre l'équipe enseignant et l'équipe d'animation.

L'animateur fait l'appel, les enfants prennent leur goûter puis passent aux toilettes.

Les animateurs ont en main une petite malle pédagogique, où se trouve le registre d'appel de chaque groupe et le matériel nécessaire pour leurs activités.

Un cahier de liaison permet à l'animateur un suivi de son groupe sur les différents aspects de ce temps d'accueil : déroulement, incidents, comportement ...

Les registres d'appel sont ramassés à 17h15 par le directeur.

17h15-17h55 : du lundi au vendredi un coin leçon est mis en place pour les devoirs à la demande des familles.



18h00-18h15 : temps d'accueil départ échelonner, les groupes se dirigent vers la cour et attendent l'arrivée des parents près du grand portail. Le directeur et un animateur sont au portail, ils appellent les enfants au fur et à mesure de l'arrivée des parents.

Les enfants qui partent seul seront libérés à 18h15.

Les journées sont des indications du déroulement de l'accueil, ces temps peuvent être modifiés.

Règles de vie de la structure :

Chaque début d'année scolaire les règles de vie sont discutées, réfléchies, écrites illustrés et affichés avec les enfants sur un temps d'activité. Ces règles peuvent évoluer tout au long de l'année scolaire.

Fonctionnement des temps méridien et du soir :

La communication

Auprès des enfants

Elle est organisée quotidiennement sur chaque groupe et à chaque fin d'activité.

L'objectif pour l'animateur est d'avoir un échange avec le groupe d'enfant afin de discuter du déroulement de la séance et de s'organiser pour les prochaines séances.

Le directeur, formé aux techniques d'animation de débat auprès de groupe d'enfants accompagnera chaque animateur de l'équipe dans ses premières interventions.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange). C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies

Au sein de l'équipe

Pour un bon fonctionnement de la structure des réunions sont organisées régulièrement, Une réunion de 2h50 tous les quinze jours est organisé les mardis afin de mettre en place les projets, les activités et discuter et essayer de trouver des solutions aux problèmes éventuels rencontrés sur les temps périscolaires.

Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions de chaque rentrée scolaire.

Des réunions exceptionnelles sont organisées sur des projets spécifiques

Les types de réunion :



Réunion de projet : élaboration du projet pédagogique et des projets d'activités dès la rentrée scolaire.

Réunion de préparation : Organisation du fonctionnement, programmation des projets d'animation pour chaque cycle de l'année. Réunion sur le suivi des enfants « comportement, difficultés, les besoins et attentes des enfants » et surtout l'échange sur le déroulement des journées qui passent. Les animateurs ont un temps afin de préparer les activités et matériels nécessaires afin qu'ils puissent organiser les activités comme il se doit.

Réunion de bilan : à la fin de chaque période l'équipe discute des aspects positifs et négatifs et les points à améliorer

Des réunions d'évaluation : l'équipe évalue les progrès, besoins ou difficultés des enfants.

Evaluation individuelle : évaluation du travail de l'animateur périodiquement.

La réunion Enfants / Animateurs

Elle est organisée quotidiennement sur chaque groupe et à chaque fin d'activité si le temps le permet.

L'objectif pour l'animateur est d'avoir un échange avec le groupe d'enfant afin de discuter du déroulement de la séance et de s'organiser pour les prochaines séances.

Le directeur, formé aux techniques d'animation de débat auprès de groupe d'enfants accompagnera chaque animateur de l'équipe dans ses premières interventions.

L'équipe accorde une importance toute particulière à ces temps qui permettent de coller au plus près des besoins et attentes des enfants ainsi que de les rendre acteurs de leur loisirs (ambition forte de la Fédération Léo Lagrange).

C'est enfin un moment où peuvent émerger des projets, se décider des activités, où chacun peut exprimer ses envies

Les relations

Avec les familles

Nous utilisons l'outil COM'CLIC de l'association Léo Lagrange pour la présentation des informations relatives à la vie du centre (programme d'activité, infos pratiques, inscriptions...). Il reprend les caractéristiques de la charte graphique de la Fédération Léo Lagrange. Ce projet pédagogique est présenté via l'outil COM'CLIC.

Nous associons le plus possible les parents à notre travail.

Un tableau d'affichage à l'entrée de l'école (informations sur la programmation et informations divers).



Nous utilisons un compte Facebook en partenariat avec les deux écoles c'est un collectif parent qui a créé afin de communiquer tous ensemble « ça bouge sur l'école Duruy », un moyen de communication très pratique.

Avec les partenaires et/ou intervenants

Nos coordinateurs de Léo Lagrange méditerranée un suivi très régulier sur nos fonctions.

Coordonnateurs du service enfance de la Mairie de Perpignan, lorsque nous avons des problèmes à soulever, panne d'ordinateur, travaux ou autre « SALAS Richard »

L'équipe enseignante de l'école : suivi quotidien et projets festifs

La maison pour tous ou des réunions communes se mettent en place dans le cadre du PEL ou autres.

Les associations du quartier : sur des actions ponctuelles

L'assistante sociale et les éducateurs de la DASS : suivi particulier de certaines familles.

L'ÉVALUATION

Évaluation du fonctionnement

Comment évaluer notre méthode de travail et nos objectifs ?

Afin d'approfondir nos résultats par rapport aux objectifs que nous nous fixons, il est impératif de se poser les bonnes questions ainsi faire évoluer les moyens lorsque cela est nécessaire.

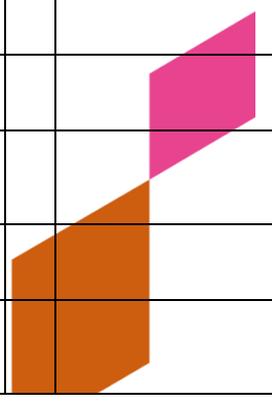
Chaque animateur sera capable de s'auto évaluer afin de voir son évolution face aux différents projets qu'il a mis en place ;





Grille d'évaluation des animateurs :

	1 atteint 2 Des difficultés rencontrées 3 Non atteint	1	2	3	Observations
Mise en place du projet	J'ai pu réaliser un constat objectif répondant aux besoins et attentes des enfants				
	J'ai organisé un relai et des réunions de travail avec l'équipe d'animation afin de faire vivre le projet				
	Les enfants ont participé au projet :				
	À sa réalisation				
	À son déroulement				
	J'ai mis en place des actions tout en respectant les conditions de sécurité				
Avant la séance	J'ai préparé les locaux et le matériel nécessaire à la réalisation de l'action				
	J'ai préparé la fiche d'activité				
	J'ai organisé la répartition des participants des enfants de manière claire et pratique				
	J'ai informé l'ensemble des participants aux projets				
	J'ai réalisé les missions d'information avant l'activité (parents)				
Pendant la séance et Après l'activité	Prendre en main le groupe d'enfant				
	Des explications claires des différentes étapes de l'activité				
	Respect des différentes étapes de l'activité				
	J'ai envisagé des moyens de recours en cas de difficultés				
	Je me suis impliqué dans la réalisation de l'activité				
	J'ai réalisé un suivi des activités				
	J'ai mis en place les évaluations des enfants en tenant compte de leurs remarques				
	J'ai inclus le rangement du matériel durant le temps d'activité				
	J'ai mis en place un retour au calme du groupe et fait une conclusion				





Outils d'évaluation pour les enfants

7 ans à 11 ans : Après chaque séance d'activité un temps de parole sera mis en place. Ce temps de parole aura pour objectif de permettre aux enfants de s'exprimer afin qu'ils puissent donner son ressenti vis-à-vis de l'activité.

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps. Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Pour l'année 2022-2023, nous n'avons pas mis en place un outil d'évaluation, nous allons privilégier les temps de parole où les enfants pourront s'exprimer au moment où ils auront envie de s'exprimer. En ce qui concerne l'évaluation des projets, la boîte à idée servira comme boîte à débat, les enfants auront la possibilité de s'exprimer sur la qualité des projets, sur leur comportement en général et sur les nouvelles propositions qu'ils souhaiteraient mettre en place.

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de LéoVille. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.



Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de **LéoVille** a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

La directrice de l'ALAE, est la référente auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de **LéoVille**.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
 - Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)
- Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

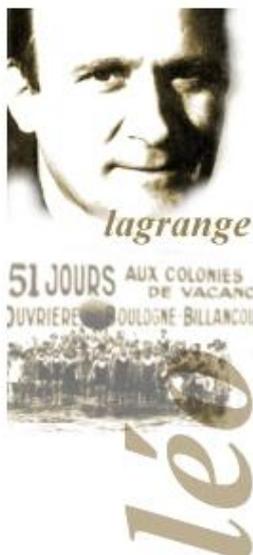
Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (**Voir annexe**)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes

- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



Léo Lagrange [région]

Personne à contacter

Adresse

Numéro de téléphone

Site Web

